

# le JOURNAL du Lion

NOUVELLE  
FORMULE

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS | N° 22 | MAI • JUIN • JUILLET 2021



UN NOUVEL  
ÉLAN p. 8

## LES ACTUS

Surfez sur le nouveau site  
du Lion d'Angers **p. 4**

## LE LION EN ACTION

Du nouveau chez vos commerçants,  
artisans et activités de services **p. 14**

## CITOYENNETÉ & CIVISME

Mobilisons-nous lors  
de la Journée citoyenne **p. 15**

AGENDA p. 3

LES ACTUS p. 4

A LA UNE p. 8

LES INVITES  
DE LA REDACTION p. 12

LE LION EN ACTION p. 14

CITOYENNETÉ  
ET CIVISME p. 17LA PAROLE  
AUX ASSOS p. 18

RETOUR EN IMAGES p. 20

le **JOURNAL**  
du LionLE MAGAZINE DE LA VILLE  
DU LION D'ANGERS**Directeur de la publication :**  
Étienne Clémot**Rédacteur en chef :**  
Muriel Noirot.**Comité de rédaction :**  
Commission Animation  
de la Ville, citoyenneté,  
communication et culture.**Maquette & Conception :**  
**STUDIO RICOM**  
www.studioricom.com**Impression :** Connivence**Distribution :**  
Association AIDES**Tirage :** 2 500 exemplaires  
sur papier recyclé.**Dépôt légal :** ISSN 2650-605X

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à [communication@leliondangers.fr](mailto:communication@leliondangers.fr) en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.



le **Lion** d'Angers

**édito**Étienne GLÉMOT  
Maire du Lion d'Angers

## UN BUDGET DIFFÉRENT POUR CONSOLIDER **NOTRE QUALITÉ DE VIE LOCALE**

Malgré toutes les difficultés liées à la pandémie, nous assurons les missions principales qui sont celles de la Ville. Avec les services, nous continuons à renforcer le dynamisme de notre belle commune en préservant ses équilibres.

Le dossier central fait le point sur le budget. La taxe d'habitation n'existe plus pour les finances communales. En échange de la disparition de cette recette de plus de 700 000 €, le législateur nous a affecté le taux du département. S'il est toujours sympathique de supprimer un impôt, je déplore que dorénavant, seuls les propriétaires paieront la fiscalité locale. Je ne pense pas que ce soit une bonne chose car tous les habitants bénéficient des services de la Ville et doivent donc respecter le bien public. Nous serons vigilants pour que ce soit toujours le cas. Vous lirez ici tous les détails de ces changements majeurs et les investissements prioritaires pour 2021.

Ce bulletin vous aide à connaître les dernières actualités, à vous mobiliser sur les projets locaux, les projets associatifs, mais aussi à participer dans le respect des gestes barrières, aux diverses manifestations publiques rendues possibles par la chaleur estivale et l'avancée de la vaccination.

“ POUR CONCLURE, JE FORMULE LE VŒU QUE L'ÉTÉ QUI APPROCHE SOIT LE DÉBUT DE LA RÉMISSION DÉFINITIVE DE LA PANDÉMIE APRÈS CES DERNIÈRES SEMAINES TRÈS COMPLIQUÉES ET NOUS PERMETTE DE RETROUVER UNE VIE JOYEUSE ET REMPLIE DE RICHES RENCONTRES. ”

Bonne lecture à tous !



**Jeudi 13 mai & course du 23 mai**  
Courses hippiques / France Sire Anjou-Loire Challenge  
Hippodrome du Lion d'Angers

## L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Lundi 10 mai**  
**20h30**  
Conseil municipal  
Espace Emile Joulain

**Samedi 5 & dimanche 6 juin**  
Concours départementaux de Gym - Jeunesse et Aînées  
Salle Hélène Boucher

**Lundi 7 juin**  
**20h30**  
Conseil municipal  
Espace Emile Joulain

**Dimanche 13 juin**  
**de 9h à 17h**  
Journée citoyenne

**Dimanches 20 & 27 juin**  
Elections départementales et régionales / Espace Emile Joulain & Mairie déléguée d'Andigné

**Samedis 19 et 26 juin**  
**de 9h à 9h45**  
Découverte de l'Eveil de l'enfant par le Rayon Sportif Lionnais  
Salle Hélène Boucher

**Dimanche 20 juin**  
Randonnée pédestre par les Marcheurs Lionnais



**Vendredi 25 juin**  
Fête de la musique  
Centre-ville du Lion d'Angers

**Samedi 26 juin**  
Course hippique  
Hippodrome du Lion d'Angers



**Lundi 12 juillet**  
**20h30**  
Conseil municipal  
Espace Emile Joulain

**Mardi 13 juillet & jeudi 29 juillet**  
Courses hippiques  
Hippodrome du Lion d'Angers

**Samedi 17 juillet**  
**9h à 12h**  
Fermeture exceptionnelle de la mairie du Lion d'Angers  
Mairie - Place Charles De Gaulle

En raison du contexte sanitaire et de l'évolution des mesures mises en place, les dates et déroulé des événements sont susceptibles d'être modifiés. Restez informés sur [www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr)

## Infos pratiques

➔ **MAIRIE DU LION D'ANGERS**  
Place Charles de Gaulle  
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017  
**02 41 95 30 16**  
[mairie@leliondangers.fr](mailto:mairie@leliondangers.fr)  
[www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr)  
Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12h et de 14h à 17h30 ; mercredi et samedi de 9h à 12 h.

➔ **MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ**  
5, rue de la Croix-Ruau  
49220 Andigné  
**02 41 61 30 08**  
[mairie@leliondangers.fr](mailto:mairie@leliondangers.fr)  
Ouverture : mardi de 9h à 12h15; jeudi de 13h30 à 17h.

➔ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
Place Charles de Gaulle / BP 10032  
49 220 Le Lion d'Angers  
**02 41 95 31 74 / Fax : 02 41 95 17 87**  
[contact@valleesduhautanjou.fr](mailto:contact@valleesduhautanjou.fr)  
[www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)

➔ **OFFICE DU TOURISME DE L'ANJOU BLEU**  
56, rue du Général Leclerc  
49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 92 86 83**  
[officedetourisme@anjoubleu.com](mailto:officedetourisme@anjoubleu.com)  
[www.anjoubleu.com](http://www.anjoubleu.com)

➔ **CENTRE FINANCES PUBLIQUES**  
18, quai d'Anjou / 49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 95 31 30**

➔ **LA POSTE**  
44, rue du Général Leclerc  
49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 21 04 21**

➔ **GENDARMERIE**  
Avenue des Acacias / 49220 Le Lion d'Angers  
**02 41 95 30 13**

➔ **S.I.S.T.O. / COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**  
**02 41 92 52 72**

➔ **S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX**  
Souscription : **02 44 71 05 50**  
Urgence : **02 44 71 05 58**

➔ **URGENCES**  
SAMU : **15** / Police Secours : **17**  
Pompiers : **18** ou **112**  
Pharmacie de garde : **32 37**  
Médecins de garde (soir et wk) : **116 117**  
Enfance en danger : **119**  
Violences Femmes Infos : **3919**

## SURFEZ SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE !

LE SITE DU LION D'ANGERS A FAIT PEAU NEUVE ! SA CONCEPTION, CENTRÉE SUR VOS BESOINS, COMBINE UNE OFFRE DE SERVICES EN LIGNE, UN DESIGN ATTRACTIF ET UNE PERFORMANCE TECHNIQUE AMÉLIORÉE.



### VOUS Y TROUVEREZ DE NOMBREUX ACCÈS DIRECTS :

- services administratifs : état civil, démarches en ligne...
- informations variées : services aux habitants, sorties...
- actualités et événements,
- carte interactive recensant les points d'intérêt à proximité,
- publications,
- ... et bien d'autres contenus !

Grâce à la mise en place d'une barre de recherche et d'un accès « En un clic », obtenez vos informations rapidement. Ce nouveau site a vocation à vous aider dans votre quotidien, découvrez-le sans plus attendre !

**Rendez-vous sur : [www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr)**

### VOTRE AVIS COMPTE

Vous avez des difficultés à trouver une information ? Un contenu est erroné ? Signalez-le à l'adresse : [communication@leliondangers.fr](mailto:communication@leliondangers.fr). Le site évoluera pour répondre au plus près à vos besoins, contribuez à son amélioration. Nous vous consulterons régulièrement sur des projets, soyez attentifs et partagez vos idées !



# 25/06

## Marché en fête

La municipalité et les commerçants du marché vous invitent à deux matinées d'animations. Venez rendre visite aux commerçants ambulants et tentez de remporter les nombreux lots à gagner de la grande tombola, les vendredis 25 juin et 2 juillet prochains !

## Les Restos du Cœur : fin de la campagne hivernale



Menée par des bénévoles, la campagne hivernale des Restos du Cœur, qui s'est achevée courant mars, vise à aider les personnes les plus démunies par différentes démarches : l'accès à des repas gratuits, la participation à leur insertion sociale et économique...

### BILAN DE LA CAMPAGNE LIONNAISE

Malgré une situation sanitaire difficile, l'association lionnaise a pu compter sur la mobilisation durable de 20 bénévoles. Au total, 34 familles ont été reçues, soit 86 personnes, dont deux familles supplémentaires cette année. Un nouveau local ouvrira prochainement pour répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires. En attendant, les missions sociales continuent tout au long de l'année pour aider les personnes dans le besoin.

Vous souhaitez faire un don ou vous renseigner ? Rendez-vous sur : [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org) Pour contacter l'association du Lion d'Angers, appelez M. Patrice Durand au 07 84 83 40 09.



## UNE APPROCHE RESPONSABLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'éclairage public représente 1/4 de la consommation d'électricité de la commune. Les élus se sont engagés à l'optimiser pour :

- Adapter l'éclairage public aux besoins des usagers
- Réduire les dépenses d'électricité de la collectivité
- Lutter contre la pollution lumineuse pour la faune et la flore

# 30%

c'est le pourcentage total d'économie d'énergie estimé grâce à la mise en œuvre du plan d'optimisation de l'éclairage public.

### RÉDUCTION DES HORAIRES D'ÉCLAIRAGE ET DES POINTS LUMINEUX

Depuis le 2<sup>nd</sup> trimestre 2021, l'éclairage public des zones d'habitation et des axes de circulation est programmé jusqu'à 22h00 et redémarre à 6h00. Une coupure estivale sera effective du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. L'éclairage permanent a été conservé lorsqu'il y a des enjeux de sécurité routière ou d'attraction commerciale. Une modulation de l'intensité d'éclairage est envisagée pour la rue principale lorsqu'elle sera équipée de la technologie LED.

### RÉNOVATION DES POINTS ÉNERGIVORES OU VÉTUSTES

Les technologies anciennes ou énergivores seront remplacées par la technologie LED, qui consomme 50 à 90% d'énergie en moins. Des horloges connectées seront installées sur 45 armoires contrôlant l'éclairage public, permettant le pilotage à distance, un contrôle de la consommation et une meilleure réactivité face aux dysfonctionnements. Aux abords des salles, l'éclairage sera commandé par des détecteurs de présence.

## Le CLIC de l'Anjou Bleu à votre écoute

Vous avez plus de 60 ans, travaillez avec des personnes âgées ou accompagnez des personnes de 60 ans et plus ? Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) de l'Anjou Bleu vous accueille, vous informe et évalue votre situation pour vous apporter une réponse adaptée au parcours de vie et de santé de la personne âgée. Il articule les interventions sociales, médico-sociales, sanitaires et a une mission d'observation, de mise en réseau et de mise en place de projets collectifs pour ces personnes, leur famille et les professionnels de la gérontologie.

Il intervient au domicile et vous propose un accueil personnalisé, confidentiel et neutre. Ce service gratuit est financé par le Département et les Communautés de communes des Vallées du Haut-Anjou et d'Anjou Bleu Communauté.

### Rendez-vous et renseignements :

- par téléphone le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 au 02 41 61 29 91
- par mail : clic@anjoubleu.com

### FLASH RÉDAC

## Ça va swinguer au Lion d'Angers !

Rendez-vous le vendredi 25 juin pour la traditionnelle fête de la musique. Cette année encore, elle mettra à l'honneur les talents locaux et divers styles musicaux. Un programme hétéroclite pour satisfaire tous les goûts et tous les âges. La commune travaille actuellement différents scénarios pour vous offrir une soirée musicale et conviviale, tout en prenant en compte les contraintes sanitaires. Restez informés sur [www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr)



## Des aides pour l'installation de vos panneaux photovoltaïques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou propose une aide financière de 390 € par logement pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Ces aides sont destinées aux particuliers propriétaires d'une résidence principale sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou, sans conditions de revenus. Elles sont complémentaires et cumulables avec toutes les aides existantes en vigueur.



Le règlement, le formulaire de demande d'aide et l'ensemble des modalités sont consultables sur le site [www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)



## PROJET DE TÉLÉPHONIE À ANDIGNÉ

UN PROJET D'INSTALLATION D'UNE ANTENNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE ORANGE À ANDIGNÉ, SUR LE PYLÔNE DE FREE AU LIEU-DIT LA VIELLE ROUTE, EST EN COURS.

L'objectif de cette implantation est l'amélioration du réseau de téléphonie mobile Orange dans le périmètre couvert et ainsi permettre aux utilisateurs une meilleure communication. L'opérateur sollicite actuellement des autorisations que la réglementation impose et communiquera dès que possible les dates de mises en service. Vous pouvez consulter, sur demande, le dossier d'information à la mairie déléguée d'Andigné ou à la mairie du Lion d'Angers.

### FLASH RÉDAC

Un point de vente de viande tous les mois à Andigné



La ferme de Pibois, producteur de viande, réalise un jeudi par mois une livraison de commandes de leurs produits charcutiers sur la commune d'Andigné. Les commandes doivent être effectuées quelques jours avant leur venue en les contactant et en précisant le point de vente d'Andigné.

Comment passer commande ?  
Contactez la Ferme du Pibois : Par téléphone : Marion au 06 22 24 36 54 ou Théo au 06 71 86 18 36 / [lafermedepibois@orange.fr](mailto:lafermedepibois@orange.fr)

### LE LION EXPRESS

#### Fermeture estivale du camping

Le camping du Lion d'Angers sera fermé durant tout l'été 2021. En effet, un projet d'aménagement est à l'étude et vous sera présenté prochainement. Restez informés sur : [www.laliondangers.fr](http://www.laliondangers.fr)

# UN COUP DE POUCE POUR PARTIR EN VACANCES

## Cet été, pédalez au Lion d'Angers !



De nouvelles voies cyclables seront praticables dès cet été. La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou travaille avec la Ville de Segré-en-Anjou-Bleu à la réalisation d'une véloroute provisoire en attendant la mise en place du projet de voie verte de l'Oudon qui passera au Lion d'Angers.

Elle permettra aux cyclistes de découvrir le patrimoine architectural et naturel local. A partir de cet été, elle traversera Andigné et rejoindra le centre-ville historique du Lion d'Angers en empruntant les nouvelles pistes cyclables envisagées rue Henri et Robert de Cholet (cf. p.14).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Une étude de faisabilité et d'impact environnemental de la voie verte de l'Oudon de 18,5 km entre Le Lion d'Angers et Segré-en-Anjou est en cours. La réalisation de cette voie verte a pour objectif de faciliter et favoriser les mobilités douces du quotidien, de créer de nouvelles boucles cyclables touristiques et ainsi de rallier la Bretagne à l'Anjou.



Favoriser l'accès aux vacances des enfants est une volonté politique forte des élus municipaux. C'est pourquoi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les familles via une aide financière, sous conditions de ressources, pour les séjours en vacances des enfants : classes découvertes, séjours linguistiques, camps... Cette aide est plafonnée à 300€ par enfant pour un séjour.

### COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Déposez un dossier au CCAS composé de :

- un justificatif des ressources des deux derniers mois (bulletin de salaire, allocations chômage) ou l'avis d'imposition sur les revenus de l'année précédente pour les personnes non salariées (artisans, commerçants et exploitants agricoles),
- un justificatif CAF ou MSA (dernières prestations familiales de moins de 3 mois),
- une copie du livret de famille,
- un justificatif précisant le montant du séjour.

Après réception de votre dossier complet, le CCAS procédera à son examen. Les aides sont accordées dans la limite des crédits disponibles.

### VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER UN DOSSIER OU OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS ?

- Rendez-vous en Mairie : Centre Communal d'Action Sociale - Mairie, Place Charles De Gaulle 49220 Le Lion d'Angers ;
- Envoyez un mail à l'adresse : [c.joly@leliondangers.fr](mailto:c.joly@leliondangers.fr) ;
- Contactez le secrétariat au : 02 41 95 30 16.

# BUDGET 2021 : UN BUDGET NEUF POUR UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE

Les élus ont voté un budget à la fois sérieux et ambitieux pour améliorer le quotidien de tous les habitants en cohérence avec les priorités du mandat que sont le dynamisme, le développement durable et la citoyenneté.



**4,5 M€**  
SONT INVESTIS  
POUR TOUJOURS  
ALLER DE L'AVANT  
et pour améliorer  
notre cadre de vie !

Concrètement, des actions traduisent ces mots avec le grand chantier de travaux d'extension et de rénovation énergétique de l'école Edmond Girard pour diminuer la consommation énergétique de 75%, avec un lourd investissement dans le camping pour renforcer le centre-ville, avec les voies douces près des écoles. Dans le contexte inédit de la pandémie, les élus se sont donnés les moyens de

résister face à la crise, animés par une volonté affirmée de développer des projets fédérateurs, de dynamiser la vie communale et valoriser les talents locaux notamment lors de temps forts telle que la Journée citoyenne.





## LES CHIFFRES À RETENIR

### LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

**3 968 874 €**  
RECETTES DE  
FONCTIONNEMENT

**2 477 021 €**  
DÉPENSES DE  
FONCTIONNEMENT

**3 490 784 €**  
RECETTES  
D'INVESTISSEMENT

**2 561 925 €**  
DÉPENSES  
D'INVESTISSEMENT

**1 491 853 €**  
AUTOFINANCEMENT  
DÉGAGÉ

**928 859 €**  
RÉSULTAT  
DE L'EXERCICE

€

### LE BUDGET PRIMITIF 2021

**4 052 017 €**

Section de  
fonctionnement

**4 556 351 €**

Section  
d'investissement

# FOCUS SUR LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA VILLE

## ÉVOLUTION DES DOTATIONS\* VERSÉES PAR L'ÉTAT

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) constitue la principale aide versée par l'État. Elle est calculée à partir de diverses données dont la population et la superficie de la commune. Avec une population légale de 5049 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le montant des différentes dotations\* attribuées au Lion d'Angers s'élève à 1 160 674 € pour cette année, soit 230 € par habitant (contre 214 € par habitant en 2019, +7.4%).



Les dotations n'étant pas connues au jour du vote du budget, il a été décidé de reconduire les montants 2020 pour la DGF et la DSR. Les montants indiqués ci-dessus pour l'année 2021 seront intégrés lors d'une décision modificative en fin d'année.

\*Les dotations de l'État : DGF : Dotation Globale de Fonctionnement - Montant 2021 : 510 669 € (+0.8% par rapport à 2020). / DSR : Dotation de Solidarité Rurale - Montant 2021 : 632 350 € (2020 : 588 854 €) (+7.4 % par rapport à 2020). / DNP : Dotation Nationale de Péréquation - Montant 2021 : 71 631 € (2020 : 65 623 €) (+9.1 % par rapport à 2020).

## Gestion de la dette



Comme un particulier, la collectivité peut recourir à des emprunts pour financer ses réalisations. Des intérêts sont générés et dus par la collectivité. Une bonne gestion des emprunts assure ainsi la santé financière de la collectivité. La dette du Lion d'Angers, d'un montant de 1,428 millions d'euros, s'élève à 283 € par habitant, soit un montant bien inférieur à la moyenne départementale des communes de notre strate qui est de 436 € par habitant.

“ CETTE ANNÉE, ELLE N'AUGMENTERA PAS CAR LA TRÉSORERIE DE LA VILLE SERA SUFFISANTE POUR LES PROJETS À FINANCER. ”

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

# 35,43%

**C'EST LE TAUX DE  
LA TAXE FONCIÈRE**  
sur le non bâti qui  
demeure identique

Du fait de la disparition en 2021 de la Taxe d'Habitation et sa compensation par le transfert aux communes du taux de Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) du Conseil Départemental, le taux de référence de la TFB du Lion d'Angers, 17.92%, est majoré du taux départemental qui est de 21.26 %, en attendant un ajustement à venir par l'Etat. Afin de garder identique le montant à payer par les Lionnais, le Conseil a voté un nouveau taux provisoire de TFB de 39.18 %, le taux de la Taxe foncière sur le non bâti demeurant identique à 35.43 %. A noter que la loi de finances pour 2021 a majoré les bases d'impositions de 0.2%.



## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS



237 000 €

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA VILLE

Achats de véhicules  
et matériels divers



92 000 €

### CITOYENNETE, CULTURE, COMMUNICATION, ANIMATIONS DE LA VILLE

Journée citoyenne, projet  
patrimoine - fil vert, journal  
du lion et refonte du site internet



1 669 000 €

### PATRIMOINE

Travaux de l'Ecole  
Edmond Girard, aménagement  
de nouveaux locaux  
et réhabilitation de  
bâtiments communaux



642 000 €

### VOIRIE ET RÉSEAU

Réaménagement  
de la Rue Henri  
et Robert de Cholet



264 000 €

### SCOLAIRE

Subventions  
aux écoles



1 684 000 €

### URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Aménagement du camping  
et divers projets et travaux  
routiers et urbains



16 300 €

### SOCIAL

Renforcement des  
moyens dédiés au  
CCAS pour faire face  
à la situation sanitaire

# LE PARC DE L'ISLE BRIAND ACCUEILLERA L'EQUIRANDO DU 30 JUILLET AU 1<sup>ER</sup> AOÛT

Découvrez l'événement à travers l'équipe « Toc and Ride », participante de cette 60<sup>e</sup> édition.



**1 000**

Randonneurs et leurs chevaux sont attendus, arrivant de toute l'Europe

## PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ÉQUIPE

Notre équipe est composée de deux familles : Séverine, Arnaud et leurs enfants, ainsi qu'Audrey et Anthony. « Toc and Ride » c'est l'alliance de notre amitié et de notre passion.

« Toc » évoque le jeu du « Toc » auquel nous jouons tous les dimanches et « Ride » le vélo et le cheval.

## POURQUOI PARTICIPER À L'EQUIRANDO ?

Nous souhaitons organiser des vacances sportives en plein air. L'Equirando fut

l'occasion rêver ! C'est avant tout un projet d'amitié qui mêle le côté festif et sportif.

## COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ VOTRE PROJET ?

Nous avons réfléchi aux parcours, aux hébergements et à la logistique. Notre parcours est découpé en 4 étapes d'environ 25 kms. Nous partirons de Tuffalin, ferons étapes à Sainte-Melaine sur Aubance, Rochefort-sur-Loire, Beaucouzé et nous terminerons au Lion d'Angers.

## LE LIEU DE L'EQUIRANDO A-T-IL ÉTÉ DÉTERMINANT DANS VOTRE CHOIX D'Y PARTICIPER ?

Oui, car le parcours se situe entre nos lieux d'habitation, plus simple d'un point de vue logistique et nous sommes sensibles aux paysages et patrimoine riche du territoire visité. La région est réputée pour ses chemins de randonnées grâce aux nombreux tracés élaborés pour les chevaux, vélos et piétons.

## Qu'est-ce que l'Equirando ?

C'est le plus grand rassemblement européen de tourisme équestre. L'événement a lieu tous les deux ans dans une région différente. Cette année, 1000 randonneurs et leurs chevaux sont attendus au Parc de l'Isle Briand après avoir parcouru au moins 100 kilomètres à cheval, en attelage ou en vélo !

### L'EQUIRANDO, UNE FÊTE POPULAIRE

L'Equirando, c'est aussi un week-end festif avec des spectacles équestres, des animations et un village d'exposants ouvert au public tout le week-end. Son traditionnel défilé aura lieu le samedi matin dans les rues de la « Ville du cheval » !



## LE RALLYE TROMPE LIONNAIS

Rencontre avec l'association de musiciens, joueurs de trompe de chasse.

### PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE ASSOCIATION ?

Nous sommes 15 passionnés sonneurs de trompe de chasse, âgés de 16 à 80 ans et plus. Nous organisons des animations pour des événements et des concerts mélangeant l'instrument et la chorale.

### POURQUOI LE RALLYE TROMPE LIONNAIS EST-IL CHARGÉ D'HISTOIRE ?

Le Lion d'Angers a abrité un 1<sup>er</sup> groupe de sonneurs dès l'après-guerre de 39-45 qui participait à l'animation musicale, notamment lors des épreuves hippiques. L'exode rural a amoindri le groupe qui s'est arrêté. Le Rallye Trompe Lionnais s'est formé dans les années 80 autour d'un ancien moniteur des trompes d'Angers, Rémy Pautrel, pour relancer l'animation autour du cheval dans la Ville.

### POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER VOTRE PRATIQUE MUSICALE ?

La trompe de chasse est un instrument marqué par la tradition et souvent joué « à l'oreille », qui inspire un moment solennel. Contrairement à ce qu'on peut penser, nous ne sommes pas tous chasseurs.

### DES TEMPS FORTS RYTHMENT-ILS VOTRE ANNÉE ?

Nous répétons souvent ensemble pour maintenir notre niveau. Nous participons à la fête de la musique de la commune, au

Palio, à l'événement Tout Angers Bouge et sonnons la Saint Hubert en décembre à l'Eglise du Lion d'Angers. La crise sanitaire a perturbé nos habitudes mais nous avons hâte de sonner le « nouveau départ ».

### QUELS SONT VOS PROJETS ACTUELS ET À VENIR ?

L'association met en place des projets pour perdurer et se développer. Cela passe par la formation et donc le maintien et la structuration de notre école. Nous allons changer nos tenues trentenaires en les réalisant sur-mesure, en partie grâce à l'appui de la municipalité. D'autres projets sont en cours de réflexion. Par exemple, nous cherchons à nous ouvrir davantage au territoire avec une proposition de tournée inter-villages au sein de la Communauté de communes pour que les habitants puissent assister à nos répétitions près de chez eux. Nous lançons un appel à ceux qui souhaitent découvrir notre pratique le jeudi à 19h30, tous sont les bienvenus !

Pour tout contact ou renseignement,  
rendez-vous sur site :  
[www.rallyetrompelionnais.e-monsite.com](http://www.rallyetrompelionnais.e-monsite.com) ;  
ou par téléphone : Jean Hubert Simon au  
07 89 87 39 59 ou Sébastien Plassais au  
06 30 89 53 60.



Découvrez  
l'intégralité  
du portrait  
sur notre site  
et notre page  
Facebook

# DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

## GRAPHISME / COMMUNICATION PRINT ET WEB



**+ D'INFOS :**  
06 52 36 97 91  
fjtassin@gmail.com  
www.fjtassin.com

François-Jérôme Tassin, Graphiste Freelance, s'est implanté au Lion d'Angers pour apporter aux entreprises ou particuliers, porteurs de projets, conseil et accompagnement dans la création ou le développement de leur visibilité. Il propose : création de logos, conception de sites internet/interfaces d'application, magazines, dépliants, affiches... en assurant le suivi de projet, le dialogue avec les prestataires partenaires, jusqu'à la livraison du produit fini.

## LAËTZIA PIZZA



La pizzeria Laëtizia Pizza, déjà présente à Noyant la Gravoyere, s'est implantée au Lion d'Angers depuis le 25 Mars dernier. Vous pouvez y retrouver des pizzas, au choix, à emporter. La pizzeria est située 6 route de Château-Gontier.

**+ D'INFOS OU COMMANDE :**  
02 72 47 11 18  
Page Facebook : Laëtizia Pizza Le Lion d'Angers

## RESTAURANT LE CELLIER



Philippe Pecot, nouveau gérant du restaurant Le Cellier, et fort d'une longue expérience dans la restauration, vous propose une cuisine traditionnelle française avec quelques plats du jour asiatiques. Le restaurant avec terrasse sera ouvert du mardi au jeudi de 12h à 14h et de 19h à 21h, vendredi et samedi de 12h à 14h et de 19h à 22h, dimanche de 12h à 14h.

**+ D'INFOS :**  
29 route d'Angers.  
02 41 76 37 32  
ou 06 08 08 77 37  
sas.capec@orange.fr

Les circonstances sanitaires retardant l'ouverture, un service de plats à emporter est proposé. Une livraison temporaire à domicile est également envisagée.

## Zoom sur les chantiers finalisés, en cours ou à venir



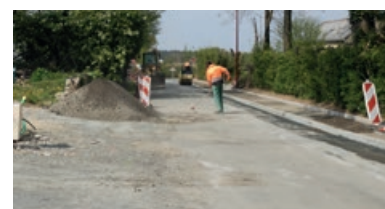
### RUE HENRI ET ROBERT DE CHOLET

Un projet d'aménagement de la rue est à l'étude avec pour objectif de créer une circulation partagée permettant d'accueillir piétons, cyclistes et véhicules. Un parking est également prévu au complexe sportif, suite à la démolition du bâtiment Gaboriau.



### LOTISSEMENT REVION

Le projet de viabilisation du lotissement Revion 1 est en cours. Le cabinet Ligéis a été mandaté et avance sur ce nouveau site d'habitat avec un accès doux aux écoles et le ralentissement des voitures qui arrivent de Segré. Propriété de la mairie, sa commercialisation se fera auprès de cette dernière en avril 2022.



### RUE DE LA PEZETTE À ANDIGNÉ

Des travaux ont lieu, courant avril et début mai, rue de la Pezette à Andigné. Un trottoir pour les piétons a été créé afin de sécuriser le passage entre l'école, le lotissement « les dolières » et l'espace de jeu. Des barrières sont également installées à la sortie du parc afin de protéger les passants.



## MOBILISONS-NOUS POUR LA JOURNÉE CITOYENNE

Le dimanche 13 juin 2021 sera placé sous le signe de l'engagement citoyen, une valeur forte portée par les élus qui ont décidé d'organiser la première Journée citoyenne du Lion d'Angers et espèrent faire de cet événement, un rendez-vous incontournable avec les habitants !

### LA JOURNÉE CITOYENNE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cette journée a vocation à encourager et valoriser l'entraide, la solidarité, le partage de compétences et d'expériences. Tous les habitants sont invités à participer aux chantiers citoyens. L'objectif ? Echanger, se rendre utile, vivre ensemble, s'approprier l'espace public de sa Ville. Quel que soit votre âge ou vos aptitudes... devenez acteur de votre ville ! C'est aussi différentes formes d'engagement pour la jeunesse avec la présence du Point Information Jeunesse, des jeunes sapeurs pompiers, de la gendarmerie et du Centre du Service National et de la Jeunesse du Ministère des armées.

### QUEL EST LE PROGRAMME ?

De l'atelier de nettoyage de la commune à la rénovation d'équipements, en passant par la végétalisation des espaces publics ou encore les ateliers de l'école de musique du Pays de l'Anjou Bleu... une quinzaine de chantiers citoyens seront proposés. Ludiques et à la portée de tous, ils seront ouverts de 9h à 17h : composez votre planning selon vos envies. Le midi, apportez de quoi grignoter pour un pique-nique partagé.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Retrouvez le programme et inscrivez vous sur le site [www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr) ou directement à l'accueil de la mairie.

## Tout savoir sur les élections départementales et régionales de juin 2021



Initialement prévues en mars, les élections départementales et régionales ont été reportées aux 20 et 27 juin 2021. Les élections départementales et régionales ont pour objectif d'élire les représentants à l'échelle du département et de la région. Ces derniers gèrent par exemple les domaines liés à l'action sociale, à l'éducation, aux transports, à l'aménagement du territoire ou encore la culture et le tourisme.

### QUEL MODE DE SCRUTIN ?

Le détail des modes de scrutin est à retrouver sur le site internet [www.leliondangers.fr](http://www.leliondangers.fr)

### JE NE PEUX ME DÉPLACER POUR VOTER, COMMENT FAIRE ?

Vous êtes absent les jours d'élections ou ne pouvez pas vous déplacer ? Vous pouvez donner une procuration de vote à une tierce personne de votre commune. L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) puis doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes (commissariat, police, tribunal) avec un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).



# TOUT SAVOIR SUR MES TRAVAUX

Agrandissement de maison, construction d'une piscine, réalisation d'un abri de jardin, pose d'une clôture... Des projets de travaux ? Une déclaration ou une demande de permis de construire en mairie est parfois nécessaire. Le point sur les règles en vigueur.

## Quelles démarches ?

### 1 SE RENSEIGNER SUR SON PROJET

Consulter le Plan Local d'Urbanisme auprès du service urbanisme de la mairie pour connaître les exigences et les réglementations.

### 2 DÉPOSER SON DOSSIER

Pour faire une demande, il est nécessaire de déposer le Cerfa n°13703\*06 (4 exemplaires) en mairie (voie postale ou en main propre) avec les 8 pièces obligatoires.

### 3 SUIVRE SON DOSSIER

Le délai d'instruction pour une déclaration de travaux est de 1 mois et de 2 mois pour le permis de construire. Sans réponse passé ce délai, vous pouvez considérer cela comme un accord tacite. N'hésitez pas à demander confirmation auprès de la mairie. Une fois l'accord obtenu, la déclaration de travaux et le permis de construire sont valables 3 ans et renouvelables deux fois 1 an.

### 4 AFFICHER SON AUTORISATION

Après validation, l'autorisation de travaux doit être affichée devant le bâtiment et être visible depuis la voie publique. Le panneau doit rester implanté durant toute la durée des travaux.

## Quelles autorisations demander ?

### CONSTRUCTION D'UNE MAISON

**Permis de construire** pour une superficie supérieure à 40m<sup>2</sup>. Pour les superficies de plus de 150 m<sup>2</sup>, un architecte est nécessaire. L'accessibilité aux handicapés est obligatoire uniquement pour les constructions à titre locatif.

### ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT

**Déclaration préalable** pour la création ou le changement d'une ouverture (porte, fenêtre, velux), d'un volet (forme ou couleur), ou d'une toiture.

### CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

**Déclaration préalable** pour une piscine hors sol ou à construire d'une superficie supérieure à 10m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 100m<sup>2</sup>.

**Permis de construire** pour un bassin d'une superficie supérieure à 100m<sup>2</sup> et pour toute piscine avec une couverture d'une hauteur au-dessus du sol de plus de 1,80m.

### VÉRANDA OU SURÉLÉVATION

**Déclaration préalable** pour une emprise au sol ou une création de plancher inférieure à 20m<sup>2</sup>.

### CHANGEMENT DE DESTINATION ET RECONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT

**Permis de construire** pour une modification de l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment (changement de destination) si elle s'accompagne de travaux qui modifient la structure porteuse ou la façade ; pour la reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit ou démoli depuis moins de 10 ans.

### AGRANDISSEMENT D'UNE MAISON

**Permis de construire** pour une surface de plancher au sol supérieure à 40m<sup>2</sup>.

**Déclaration préalable** pour une construction indépendante (cuisine d'été, carpot...) inférieure à 40m<sup>2</sup> et d'une hauteur inférieure ou égale à 12m.

### CLÔTURE, MURET, PORTAIL & HAIE VÉGÉTALE

**Déclaration préalable** pour tout projet.

### GARAGE, ABRIS DE JARDIN, CABANE

**Déclaration préalable** pour toute transformation et création de plus de 5m<sup>2</sup>.  
**Permis de construire** pour les superficies de plus de 40m<sup>2</sup>.

**CONTACT : Service urbanisme - Mairie du Lion d'Angers - Place Charles De Gaulle - 49220 Le Lion d'Angers - 02 41 95 30 16 / Horaires d'ouverture mairie : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Mercredi de 9h à 12h.**





## PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

La sécurité de tous est une priorité dans les rues du Lion d'Angers et encore plus aux abords des écoles. Afin d'y contribuer, automobilistes, piétons, cyclistes... veillons tous à respecter le code de la route ainsi que la charte de bonne conduite ! N'oublions pas que des parkings sont disponibles près des écoles pour éviter les stationnements gênants ou dangereux et respectons l'interdiction de stationnement sur des trottoirs comme le demande le code de la route.



## STATIONNEMENT ALTERNÉ, COMMENT SE REPÉRER ?

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans certaines rues, comme la rue Saint Gatien par exemple, le stationnement est alterné. Cela signifie qu'il s'effectue d'un côté de la chaussée sur une période, puis de l'autre côté sur une autre période. Le respect de ces règles permet d'éviter les difficultés de circulation liées aux stationnements sur le mauvais côté de la voie. Le stationnement alterne généralement de la manière suivante : du 1<sup>er</sup> au 15 du mois, le stationnement s'effectue du côté des numéros impairs des bâtiments de la rue ; du 16 au dernier jour du mois, celui-ci est autorisé du côté des numéros pairs. Le stationnement alterné fonctionne très bien quand tout le monde y met du sien !



## LES ZONES DE RENCONTRE : **UNE RÈGLEMENTATION PARTICULIÈRE**

Le centre-ville du Lion d'Angers a une dimension commerçante forte et une partie est donc piétonne. C'est un lieu où cyclistes, automobilistes et piétons se rencontrent et empruntent les mêmes chaussées. Les règles de circulation ainsi que les limitations de vitesse y sont donc particulières : ce sont celles des zones de rencontre. La rue Octave Hamelin, rue Godard Faultrier et la rue Candaise sont concernées par ces règles.

Dans ces zones, **les piétons ont la priorité sur les véhicules et sont autorisés à marcher sur l'ensemble de la voie.** Les cyclistes peuvent circuler en double sens et les véhicules sont limités à une vitesse maximale de 20km/h. L'objectif est la cohabitation des différents modes de déplacement en toute sécurité, mais aussi la prépondérance de la courtoisie entre chaque utilisateur et plus particulièrement les piétons, personnes les plus vulnérables.

La vitesse limitée permet à tous de se sentir à l'aise et en sécurité, quel que soit le mode de déplacement utilisé.



## LES ACTIVITÉS DU RAYON SPORTIF LIONNAIS S'ADAPTENT À LA SITUATION SANITAIRE

LES GYMNASTES ET ENTRAÎNEURS RELÈVENT LE DÉFI DE MAINTENIR DU LIEN SOCIAL EN PLEINE CRISE SANITAIRE, PAR L'ORGANISATION DE SÉANCES DE SPORT EN EXTÉRIEUR : STEPS, VÉLO, ULTIMATE...

L'association espère retourner sur ses agrès rapidement. Une nouvelle activité autour de l'éveil de l'enfant (à partir de 6 mois) sera proposée les samedis 19 et 26 juin de 9h00 à 9h45, à la salle Hélène Boucher. Elle permet à l'enfant de découvrir des expériences motrices, sensorielles et relationnelles.

**Renseignements et inscriptions auprès de Mme STEINIRGER Émeline au 06 19 03 11 75 ou à rayonsportiflionnais49220@outlook.fr**



## LE TENNIS CLUB LIONNAIS FACE À LA SITUATION SANITAIRE

LE CLUB COMPTE 174 LICENCIÉS DE 5 À 70 ANS. L'ÉCOLE DE TENNIS EST ENCADRÉE PAR 4 PROFESSEURS DIPLÔMÉS ET UN ÉTUDIANT À L'IFEPSA.

Les professeurs sont en activité partielle mais le choix du club est de maintenir les salaires à 100 %. La pratique du tennis étant suspendue, excepté en extérieur sur court en béton, une réflexion est en cours pour récupérer les séances annulées du début de saison. Des stages pendant les vacances ou le passage à 2 cours par semaine sont envisagés.

## Opération Fournitures Scolaires



L'Association des Parents d'Elèves du Collège Val d'Oudon renouvelle l'opération Fournitures Scolaires pour la rentrée 2021/2022. Cette vente a pour objectifs de :

- fournir des produits conformes aux attentes des enseignants avec un code couleur pour aider à l'organisation (surtout pour les élèves de 6<sup>ème</sup>),
- faire gagner du temps et de l'argent aux familles (diminuer le coût d'achat des fournitures avec un bon rapport qualité/prix),
- aider financièrement à la mise en place d'actions pour tous les élèves du collège (achat de matériel, participation financière à des projets...).

Contact :  
apeduvaldoudon@gmail.com -  
Infos : www.val-oudon.anjou.e-lyco.fr

## LE SPORTIF CLUB PÉTANQUE RECRUTE DES JOUEURS !



Le Sportif Club Pétanque Le Lion Grez-Neuville recrute de nouveaux membres pour l'année 2021. Venez découvrir le Club le samedi après-midi de 14h00 à 17h30 au Complexe sportif de Grez-Neuville.

Tarif adhésion :

- Senior vétéran : 40 € l'année
- 16 à 18 ans : 30 € l'année
- Les moins de 16 ans : gratuit
- Tarif tenue pour tous : 40 €

Plus d'informations et contact :  
scplelionsdangers@gmail.com ou au  
06 70 83 05 82.

## MADASOA 49 : UN PROJET REPORTÉ



L'ASSOCIATION VIT AU RYTHME DE LA CRISE SANITAIRE : LE VOYAGE HUMANITAIRE À MADAGASCAR PRÉVU EN 2020 DEVRAIT VOIR LE JOUR CETTE ANNÉE SI LE CONTEXTE SANITAIRE LE PERMET.

Au programme : animation de la colo dans l'école Ezaka, accompagnement pour se perfectionner en français... Elle souhaite aussi sensibiliser à la déforestation et organiser des actions de reboisement d'espèces d'arbres endémiques à Madagascar. Vous pouvez « adopter » un arbre planté par les enfants, pour 10€, sur le site de Macolline et de lui donner votre nom : [www.helloasso.com/associations/madasoa-49](http://www.helloasso.com/associations/madasoa-49)

**Contact : Facebook : Madasoa49 ;  
mada2014.2018@gmail.com ou 06 13 87 44 77**

## Des nouvelles des marcheurs



L'association des marcheurs a repris ses activités dès que cela a été possible tout en respectant les consignes sanitaires : une randonnée par semaine (le dimanche ou le lundi), une marche tranquille le jeudi et de la marche nordique. Le dimanche 20 juin, une journée de randonnée, ouverte à tous, est proposée avec au choix: sortie d'une journée et d'une demi-journée avec marche tranquille et marche nordique. Ce sera l'occasion de venir découvrir les activités proposées par l'association. Des informations complémentaires relatives à cet événement seront transmises par la presse dans les semaines précédant la journée.

Contact : Isabelle Bourgeon, 06 83 37 42 78 - [www.assomarchelelion.jimdofree.com](http://www.assomarchelelion.jimdofree.com)

## SE RÉINVENTER, INNOVER ET RESTER PRÉSENT AUPRÈS DES ADHÉRENTS SONT LES MAÎTRES-MOTS POUR RÉVÉ'DANSE



L'association, malgré les arrêts et courtes reprises qui ont rythmé la saison en cours, a fait le choix de proposer des vidéos en ligne pour permettre à chacun la pratique à distance. L'objectif est de garder le lien. Virginie, professeure de Zumba, cardio et balletsculpt a également poursuivi son activité en visio. Elle ouvre ses cours à tous, même les personnes non inscrites. Révé'Danse a fait le maximum pour vous proposer de poursuivre votre activité en cette période si particulière, mais a hâte de tous vous retrouver !

Pour tout renseignement ou pour contacter l'association, vous pouvez envoyer un mail à : [revedanse@outlook.fr](mailto:revedanse@outlook.fr)

## Anjou Sport NATURE

## DÉCOUVREZ LE MULTI' SPORTS AVEC ANJOU SPORT NATURE !

ANJOU SPORT NATURE PROPOSE UNE ÉCOLE MULTISPORTS AU LION D'ANGERS POUR LES ENFANTS DE 3 À 5 ANS ET LES ADULTES.

L'objectif est d'initier les enfants à de multiples activités sportives. Déconnectez, bougez, transpirez, rencontrez... un melting-pot de sport-loisir, de sport de plein air et de sport-santé. L'association souhaite enrichir son offre à destination des ados. Elle sera présente au Forum des associations le 4 septembre 2021 pour faire découvrir le Multi' Sports et ses nombreuses activités proposées.

**Plus d'informations : au 02 41 95 14 32  
ou sur [www.anjousportnature.com](http://www.anjousportnature.com)**

# Ça s'est passé près de chez vous

**2 MARS 2021 :  
UN ATELIER  
« OPÉRATION  
JOB D'ÉTÉ » POUR  
LES LIONNAIS  
DE 16-25 ANS**



**LES 9 ET 10 AVRIL  
DERNIER : COLLECTE DE  
LA BANQUE ALIMENTAIRE  
« MERCI À TOUS  
LES BÉNÉVOLES »**



**19 MARS : REMISE DU  
DAMIER RÉALISÉ PAR  
LES STAGIAIRES DE  
L'ASSOCIATION ENVOL À  
SOS VILLAGE D'ENFANTS**



**23 AVRIL :  
OPÉRATION  
FLEURISSEMENT  
DES EHPAD  
INITIÉE PAR LE LE  
DÉPARTEMENT ET  
PARTICIPATION  
DU CCAS**

**20 MARS ET 12 MAI : RÉUNIONS  
DE TRAVAIL POUR LES ENFANTS  
ÉLUS AU COMITÉ CONSULTATIF**



**COURANT MARS : LE BÂTIMENT  
GABORIAUD, ANCIEN COLLÈGE,  
A ÉTÉ DÉMOLI**

## LA PAROLE EST À VOUS !

Le prochain numéro sera distribué fin juillet 2021. Vous pouvez transmettre vos propositions d'article jusqu'au 31 mai 2021 à : [communication@leliondangers.fr](mailto:communication@leliondangers.fr)